

Le Faouët < > Quimperlé

PROFIL DE L'ÉTAPE : 23,7 km 5h50

DESCRIPTIF DE L'ÉTAPE

00.0 – Pour quitter **Le Faouët**, traverser la place des halles (place Bellanger) par le côté gauche. Emprunter la rue Poher (D 782) en direction de Lorient. Après le collège Ste Barbe et l'école du Sacré-Cœur à 500 m, prendre à gauche la rue des Martyrs ; à 75 m, elle fait un angle à droite. Au bout de la rue, à un peu moins de 150 m, continuer tout droit le sentier qui descend jusqu'à la route où l'on trouve le PR jaune du "circuit des Chapelles" ; tourner à droite. 250 m plus loin, emprunter un sentier à gauche, puis à 600 m, tourner à gauche pour suivre la route de Lorient. A 100 m, la traverser vers la droite pour prendre le passage entre 2 maisons et monter jusqu'à la 'voie verte' cyclable et prendre en face le sentier GR, à 80 m ; continuer tout droit en passant devant la fontaine de St Fiacre, en haut de la côte, et prendre, plus loin à 250 m, à gauche jusqu'à une route cantonale, (Attention à la circulation-camions !) ; y virer à droite pour la traverser ; la chapelle St Fiacre est tout de suite à gauche, à 100 m. Porte principale de la chapelle dans le dos, passer devant un four à pain et, au niveau d'une ancienne ferme, à 150 m, prendre à gauche une route bitumée qui devient rapidement chemin de terre (à une patte d'oie et en serrant à gauche à 100 m). Après 900 m sur ce chemin de remembrement et juste après un bassin de retenue d'eau, tourner à droite et suivre le chemin qui longe l'Inam (affluent de l'Ellé). A la route bitumée, continuer et contourner par la droite les installations de l'usine de la conserverie Daucy / CECAB, pour arriver à un carrefour sur la D 790 (km 5,5).

Traverser la D 790 (Attention !) en direction du pont Saint-Melaine (Panneau). A 400 m, passer le pont sur l'Inam et tourner aussitôt à droite entre les maisons (dont le gîte-chambre-d'hôtes) pour monter vers la chapelle Saint-Melaine, 400 m plus loin. La dépasser et poursuivre sur un chemin rectiligne – route bitumée en fin – sur 1 km. Dans un virage à gauche, après avoir dépassé quelques maisons, quitter le bitume et continuer tout droit dans un chemin pour arriver au lieu-dit Loge Coucou à 250 m. Couper une route et continuer de descendre jusqu'à la D 790 à 180 m (Ne pas la traverser.). Passer devant le bar-restaurant « Le loge Coucou » et, à 150 m, remonter à droite la route de Lanvénegen pour passer, à 600 m, au village de ...

2h05 08,6 – ... **le Cleuziou** avec son beau four à pain. En face de ce four, tourner à gauche, puis tout de suite à droite pour prendre le sentier et suivre le PR jaune. Longer le chemin qui est assez souvent boueux en empruntant le bord des champs ; poursuivre tout droit et descendre le bois, au bout, à 800 m, tourner à droite pour remonter la vallée en suivant le chemin jusqu'au ruisseau à 350 m. Tourner à gauche, après avoir traversé le ruisseau. Suivre le chemin jusqu'à traverser la rivière Le Naïc sur un petit pont de béton. (Vous changez de département, du Morbihan au Finistère.)

Attention, s'engager à droite dans le sentier qui monte à travers la forêt de pins. On débouche, à 200 m, sur une route bitumée ; laisser à droite le moulin de Kerivarc'h et monter à gauche vers le lieu-dit Kerivarc'h, à 450 m. Après la ferme dans un virage, aller à droite pour emprunter tout de suite à gauche, entre 2 haies, un chemin, sur 750 m, qui longe puis traverse un bois. Suivre ensuite sur 650 m un chemin agricole pour couper une route communale au lieu-dit Croajou Nahalec (Commune de Querrien) ; continuer en face.

Après un peu plus de 300 m sur une route, intersection avec une autre route bitumée. Poursuivre en face dans un chemin creux, sur 800 m jusqu'au début du lieu-dit Le Moustoir. Le traverser vers la gauche pour atteindre la D 49. La suivre, à gauche, vers Quimperlé sur 650 m, puis aller à droite vers le village de Kerestou (panneau) à 400 m ; le contourner par la droite pour atteindre le hameau de Coat Guennou par un sentier longeant un champ puis un chemin de desserte agricole, 700 m plus loin. Passer devant la ferme sur sa droite et prendre à gauche sur une nouvelle route communale bitumée que l'on poursuit pendant 2 km jusqu'à un carrefour où s'érige un calvaire.

Traverser le carrefour pour emprunter en face un chemin empierré sur 1,5 km qui aboutit à la voie communale de Kéranguen et prendre en face en direction du bourg de Tréméven, passer devant la station de pompage poursuivre en traversant tout droit sur 2 km le bourg jusqu'à la route départementale 790. (Attention carrefour dangereux). Prendre en face le sens interdit qui débouche sur un chemin herbeux pour aboutir à la rue du Gorréquer que l'on prend à droite jusqu'à la rue Brémond d'Ars qui vous conduit à 500 m à l'Abbatiale Saint Croix au cœur de la basse ville de Quimperlé.